

CERTIFICAT DE DEPOT DES FONDS
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Montants exprimés en Euros.

LES SOUSSIGNES :

- M. : ROMAIN MAQUIN

Fonction : DIRECTEUR DE SUCCURSALE

- M. : FREDERIQUE SCHILLE

Fonction : CHARGÉE DE CLIENTÈLE DE PROFESSIONNELLE

agissant au nom et pour le compte de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Établissements de Crédit, dont le Siège Social est à METZ, 3 rue François de Curel, immatriculée sous le N° 356 801 571 RCS METZ, certifiant par la présente qu'il a été déposé dans les caisses de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, conformément aux articles L225-12 et L225-13 du Code de Commerce, sur un compte bloqué n° 339 20.. 690261

intitulé (1) 2PH

Société par actions simplifiée en formation,

à l'agence de : COLMAR STANISLAS

la somme de (2) 1.000 € MILLE EUROS

représentant le montant libéré en espèces de la valeur nominale des Actions de ladite Société, et qu'en outre, il leur a été présenté la liste des actionnaires mentionnant les sommes versées par chacun d'eux. Au vu de cette liste et des sommes déposées, il apparaît que les versements s'établissent ainsi qu'il suit :

NOM	PRENOM	DOMICILE	MONTANTS
PUECH	PIERRIC	6 , rue du Pommier 68320 HOLTZWHR	1.000 €
			.
			.
			.
			.
			.
			.

Le retrait des fonds, provenant des souscriptions en numéraire, ne peut être effectué par le mandataire de la Société que sur présentation du certificat du Greffier attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément à l'article L225-11 du Code de Commerce.

Fait à . COLMAR 14 NOVEMBRE 2024

Signature
BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
Succursale COLMAR-STANISLAS
1 rue Stanislas
68000 COLMAR

Signature
BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
Succursale COLMAR-STANISLAS
1 rue Stanislas
68000 COLMAR

(1) Indiquer la dénomination sociale.
(2) Somme inscrite en lettres et en chiffres.

1H F2785 (v 27-11-2014 01)

